

## Retour sur la journée d'échanges du 19 octobre 2021 « La question des jeunes aujourd'hui »

INFORMATIONS GÉNÉRALES.....	1
DISPOSITIF INSERJEUNES .....	1
QUELS EFFETS DE L'AIDE À L'EMBAUCHE DES JEUNES SUR L'EMPLOI ?.....	2
L'ACCESSION DES JEUNES AU LOGEMENT DANS LE GRAND CLERMONT .....	3
PROJET DE REVENU SOLIDARITÉ JEUNES : DONNÉES DE CADRAGE DANS LA MÉTROPOLY LYONNAISE.....	3
COMMENT VONT LES JEUNES FACE À LA CRISE DU CORONAVIRUS ?.....	4

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Soizic ARGAUD, Coordinatrice de la PFOSS, ORS Auvergne-Rhône-Alpes

Organisée en visioconférence, la journée d'échanges du 19 octobre 2021 a rassemblé 46 professionnel·les autour de la thématique de la jeunesse. Nous nous sommes intéressé·es à la question des jeunes aujourd'hui et notamment leurs difficultés pouvant être exacerbées par la crise du coronavirus. Nous avons échangé autour des dispositifs existants permettant de les suivre dans leur parcours de formation et jusque sur le marché de l'emploi ainsi que ceux visant à les soutenir dans ce contexte dégradé par la pandémie.

Au cours de cette journée, nous avons eu le plaisir de suivre 5 interventions. Retrouvez [par ici le programme](#) de la journée.

Ce compte-rendu, les documents présentés à cette occasion ainsi que diverses ressources complémentaires vous sont à présent accessibles depuis l'espace membre du site de la PFOSS. (Accès réservé aux membres du réseau. Pour toute difficulté de connexion : contactez-nous).

[Cliquez ici pour rejoindre l'espace membre.](#)

### DISPOSITIF INSERJEUNES

Christine JAKSE, Service Étude, Statistique, Évaluation, DREETS Auvergne-Rhône-Alpes

Pascal ARROS, Service Inter-Académique de la Statistique, de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance, Région académique Auvergne-Rhône-Alpes

Au cours de cette intervention, Christine JAKSE et Pascal ARROS nous ont présenté le [dispositif « InserJeunes »](#). Élaboré par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, et par la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) du ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion, ce dispositif est opérationnel depuis l'année dernière (février 2021).

Son objectif : permettre le suivi de l'insertion des jeunes sur le marché du travail. S'appuyant sur un rapprochement de la base des élèves et des bases liées à l'emploi reposant sur la déclaration sociale nominative (DSN), ce dispositif remplace

les enquêtes « Insertion dans la vie active » (IVA) et « Insertion professionnelle des apprentis » (IPA) pour les élèves sous statut scolaire et les apprentis.

Pour chaque formation (du CAP au BTS) et/ou centre de formation (CFA et lycées professionnels), InerJeunes fournit plusieurs indicateurs - tels que le taux de poursuite d'études ou le taux d'emploi des jeunes à la sortie de la formation calculé à 6, 12, 18 et 24 mois - permettant une analyse du parcours des jeunes en direction de leur insertion professionnelle.

Les indicateurs du dispositif sont publiés sous forme de notes d'informations et compilés dans des fichiers téléchargeables notamment en open data sur le site des ministères ([open data du MENJS](#) ; [site de la DARES](#)) ainsi que sur les sites des rectorats ([cliquez ici pour retrouver les publications régionales](#)).

#### **Ressources disponibles ci-dessous et/ou sur l'espace membre du site de la PFOSS :**

- Support de la présentation
- Enregistrement de l'intervention
- Note d'information du SIASEPP (n°2021-01, février 2021) : [En Auvergne-Rhône-Alpes, 49% des jeunes sortant de formation professionnelle en 2018 ou en 2019 ont trouvé un emploi salarié six mois plus tard](#)
- Note d'information du SIASEPP (n°2021-02, février 2021) : [En Auvergne-Rhône-Alpes, 66% des apprentis sortis du système éducatif en 2018 ou en 2019 ont trouvé un emploi salarié six mois plus tard](#)
- Note d'information de la DEPP (n°21.42, décembre 2021) : [Insertion professionnelle des lycéens du niveau CAP à BTS 6 mois après leur sortie du système éducatif en 2020 : 36% sont en emploi salarié en janvier 2021](#)
- Note d'information de la DEPP (n°21.43, décembre 2021) : [Insertion professionnelle des apprentis du niveau CAP à BTS 6 mois après leur sortie du système éducatif en 2020 : 61% sont en emploi salarié en janvier 2021](#)
- Présentation synthétique des indicateurs InerJeunes

## **QUELS EFFETS DE L'AIDE À L'EMBAUCHE DES JEUNES SUR L'EMPLOI ?**

Claire-Lise DUBOST, Département insertion professionnelle, DARES

Claire-Lise DUBOST, chargée d'études sur l'évaluation des politiques de l'emploi en matière d'insertion professionnelle à la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion, nous a présenté les résultats des travaux menés au 1<sup>er</sup> semestre 2021 pour évaluer les effets de l'aide à l'embauche des jeunes sur l'emploi.

Ces travaux ont fait l'objet d'une conférence de presse conjointe avec des chercheurs du conseil d'analyse économique (CAE) qui ont également travaillé sur ce sujet (publication disponible sur l'espace membre du site de la PFOSS).

Mise en place en août 2020, l'aide à l'embauche des jeunes (AEJ) est une prime versée à l'employeur lorsqu'il embauche un jeune de moins de 26 ans (en CDI ou en CDD d'au moins 3 mois). En décembre 2020, 250 000 AEJ ont été versées sur le territoire national. Selon les résultats obtenus par la DARES, cohérents avec les travaux réalisés par ailleurs par le CAE, l'AEJ aurait permis une hausse de 3 points (38% à 41%) du taux d'emploi en CDI ou CDD de plus de 3 mois des 22-25 ans aux 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestres 2020 (soit une hausse de 7% du nombre de jeunes embauchés, 60 000 emplois).

Cette hausse est particulièrement portée par l'emploi en CDI (9 emplois sur 10 créés du fait de l'AEJ serait en CDI), ce qui n'est pas surprenant étant donné que les CDI constituent la majorité des emplois éligibles (près de 90%, avant comme après la mise en place de la prime).

Cependant, les emplois éligibles estimés créés par l'AEJ n'ont pas élevé le niveau global de l'emploi des jeunes et se sont créés au détriment d'autres formes d'emploi, non concernées par cette aide, et notamment les emplois en intérim ou non-salariés. L'effet de l'AEJ dans ce cas serait alors une amélioration de la qualité des contrats.

Retrouvez également sur le site de la DARES [toutes leurs publications sur les jeunes face à la crise sanitaire](#).

Enfin, [cliquez ici pour consulter le tableau de bord des politiques de l'emploi \(PoEm\)](#) présentant entre autres des données de suivi des dispositifs consacrés à l'insertion et à l'emploi.

**Ressources disponibles ci-dessous et/ou sur l'espace membre du site de la PFOSS :**

- Support de la présentation
- Enregistrement de l'intervention
- DARES Analyses (n°22, mai 2021) : [Quels ont été les effets de l'aide à l'embauche des jeunes sur l'emploi des jeunes ? Premières évaluations de l'AEJ](#)
- Focus n°60 (mai 2021) du CAE : [Évaluation de l'aide à l'embauche des jeunes à partir des déclarations préalables à l'embauche](#)
- DARES Résultats (n°55, octobre 2021) : [En 2020, les contrats aidés remobilisés face à la crise sanitaire](#)

## L'ACCESSION DES JEUNES AU LOGEMENT DANS LE GRAND CLERMONT

Amélie LEROUX, Chargée d'études habitat, Observatoire Local des Loyers, Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole

Dans le cadre de l'observatoire local des loyers (OLL), l'agence d'urbanisme et de développement de la métropole clermontoise a réalisé une étude (encore en cours lors de la présentation d'Amélie LEROUX), sur l'accessibilité des jeunes à un logement autonome dans le Grand Clermont.

L'objectif de ce travail était de connaître les solutions de logement à disposition des jeunes de 18 à 29 ans sur le territoire clermontois. Après nous avoir présenté les caractéristiques des jeunes du Grand Clermont (part des 18-29 ans dans la population, lieux de résidence, revenus, type de ménage...), Amélie LEROUX a abordé les freins à l'accession à un logement autonome et les solutions possibles pour ces jeunes.

Un travail supplémentaire a été amorcé sur les effets de la crise sanitaire sur la capacité des jeunes à accéder à un logement. Il visait notamment l'analyse des aides à destination des jeunes mises en place durant la crise pour en limiter l'impact (les étudiants logés dans les résidences du CROUS n'ont pas rendu massivement leur logement durant la crise).

**Ressources disponibles ci-dessous et/ou sur l'espace membre du site de la PFOSS :**

- Support de la présentation
- Enregistrement de l'intervention
- [Enquête 2019 des loyers du parc privé](#) : observatoire local des loyers de l'agglomération clermontoise – Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole

## PROJET DE REVENU SOLIDARITÉ JEUNES : DONNÉES DE CADRAGE DANS LA MÉTROPOLE LYONNAISE

Olivier ROUVIERE, Direction de l'insertion et de l'emploi, Métropole de Lyon  
Caroline TESTUT, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, UrbaLyon  
Caroline RICHEMONT, Service Prospective des usages et expérimentations, Métropole de Lyon  
Marie-Astrid GALLET, Chargée de mission Projets structurants, RSJ, Métropole de Lyon

Au cours de cette intervention à 4 voix, la métropole de Lyon est venue nous présenter leur projet de [Revenu Solidarité Jeunes](#) (RSJ). Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, l'agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise a réalisé un travail d'analyses permettant de faire le point sur les aides proposées à ce jour aux jeunes en difficulté et de déterminer les différents scénarii appropriés au déploiement de ce nouveau dispositif. Cette présentation a alors tout naturellement fait l'objet d'un retour sur la démarche de la métropole de Lyon et les résultats obtenus dans la phase en amont de la création du dispositif par UrbaLyon.

Olivier ROUVIERE nous a d'abord présenté le cadre général du dispositif : Proposé par la métropole de Lyon, le RSJ est une réponse face à l'absence de dispositifs nationaux de solidarité financière en direction des moins de 25 ans sans

ressource, ni soutien familial. Ce dispositif a d'abord fait l'objet d'une étude statistique conduite par UrbaLyon permettant de recenser des données quantitatives sur les profils des jeunes métropolitains afin d'adapter au mieux le déploiement de cette nouvelle aide. Il a ensuite été construit en concertation avec les acteurs de terrain et aux côtés des jeunes eux-mêmes.

La parole a ensuite été donnée à Caroline TESTUT pour une présentation de l'étude statistique menée par UrbaLyon. Retrouvez le panorama synthétique des caractéristiques des jeunes et des dispositifs existants en leur faveur présenté par Caroline sur l'espace membre du site de la PFOSS.

Caroline RICHEMONT a poursuivi la présentation autour des phases de concertation (enquête qualitative) ayant permis la construction des contours du dispositif avec les professionnel·les du domaine et les jeunes.

Pour conclure cette présentation, Olivier ROUVIERE et Marie-Astrid GALLET, sont revenus en détails sur le dispositif (jeunes éligibles, engagements réciproques, montant, durée...), le réseau d'instructeurs assurant également le suivi des jeunes dans leur parcours ainsi que les dossiers déposés depuis le lancement du RSJ (mai 2021) et le profil des jeunes en bénéficiant (caractéristiques et parcours).

**Ressources disponibles ci-dessous et/ou sur l'espace membre du site de la PFOSS :**

- Support de la présentation
- Enregistrement de l'intervention
- Panorama synthétique des caractéristiques des jeunes de la métropole de Lyon et des dispositifs en leur faveur (UrbaLyon, novembre 2020)

## COMMENT VONT LES JEUNES FACE À LA CRISE DU CORONAVIRUS ?

Louis MORIN, Directeur de l'observatoire des inégalités

En 2<sup>ème</sup> partie d'après-midi, nous avons pu profiter d'une intervention de Louis MORIN, directeur de l'observatoire des inégalités qui nous a proposé un état des lieux sur la situation des jeunes avant la crise du coronavirus dans divers domaines (formation, revenus, pauvreté, etc.). Cette présentation d'éléments chiffrés a été complétée par l'expertise de l'observatoire des inégalités qui a cherché à mettre en exergue et ainsi repérer les fragilités révélées par la pandémie.

Louis MORIN nous a invité à réfléchir sur les impacts de cette crise sur la jeunesse mais aussi à aller plus loin et s'interroger sur l'importance de ces impacts : à quel point les cicatrices des conséquences de cette pandémie seront-elles encore perceptibles à l'avenir ?

Par ailleurs, il souligne l'importance de prendre en compte la pluralité des profils des jeunes qui ne sont évidemment pas touchés de la même façon selon leur âge, leur statut, le niveau de leurs ressources, leur parcours de vie, etc.

Enfin, Louis MORIN a conclu sa présentation sur une note plutôt positive malgré tout. D'abord, les conséquences de la crise sont bien évidemment observables mais dans une moindre mesure par rapport à quoi nous pouvions nous attendre, notre modèle social a tenu le coup et les acteurs du domaine ont été efficaces. Ensuite, la jeunesse a fait preuve d'une grande résistance.

Pour aller plus loin, il nous renvoie vers l'ouvrage de Tom Chevalier, chercheur au CNRS sur les politiques publiques (sociales, d'éducation et d'emploi) en direction des jeunes ainsi que leur rapport au politique, et Patricia Loncle, professeure des universités à l'École des hautes études en santé publique : « Une jeunesse sacrifiée ? (août 2021).

**Ressources disponibles ci-dessous et/ou sur l'espace membre du site de la PFOSS :**

- Support de la présentation
- Enregistrement de l'intervention